Cycliste pour des balades en cyclopousse

Service clientèle et milieu de vie
Bénévole

Sous la supervision de l'intervenant désigné, le bénévole contribuera aux différentes activités mises en place par le service pour assurer le bien-être des résidents dans leur milieu de vie.

Bénévole formateur – cyclopousse :

- Être âgé de 16 ans et plus.
- S'assurer de former les bénévoles selon le protocole pour une balade sécuritaire.
- Orienter de nouveaux bénévoles sur le fonctionnement.
- S'assurer de l'état du vélo.
- Participer comme bénévole pédaleur.

Les bénévoles formateurs recevront, par le CISSSME, la formation adéquate pour assurer leur rôle.

Bénévole pédaleur - cyclopousse :

- Aider aux déplacements des résidents, en accompagnant ceux-ci de leur étage vers le lieu d'embarquement.
- Installer de façon sécuritaire le résident sur le vélo.
- Pédaler avec le résident sur le trajet établi ou pédaler avec son vélo pour accompagner durant le trajet.

Conditions de travail :

- Accompagnera une clientèle vulnérable en perte d'autonomie;
- Stationnement offert gratuitement. *

*Des modalités s'appliquent.